



Ordre des technologues
en **imagerie médicale**,
en **radio-oncologie** et en
électrophysiologie médicale
du Québec

PROFIL D'ENTRÉE À LA PROFESSION



TECHNOLOGUE
en imagerie médicale
— Échographie

Ordre des technologues en **imagerie médicale,
en **radio-oncologie** et en **électrophysiologie médicale** du Québec
(OTIMROEPMQ)**

6455 rue Jean-Talon Est | Bureau 401
Saint-Léonard (Québec) H1S 3E8

Téléphone : (514) 351-0052 | 1 800 361-8759 | Télécopieur: (514) 355-2396

Notes :

- Le masculin est utilisé sans préjudice et seulement pour alléger la présentation.
- L'utilisation des mots « département » et « service » est variable au sens du plan d'organisation de chaque établissement, et ce, malgré le fait que « département » soit un anglicisme pour l'Office québécois de la langue française.
- Pour une interprétation juste du profil d'entrée à la profession, il est recommandé de lire le document dans son entier et de se référer au Code de déontologie, aux normes de pratique générales et spécifiques.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée : **Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (OTIMROEPMQ)**.

Dernière mise à jour : octobre 2025

Table des matières

INTRODUCTION	6
ATTITUDE PROFESSIONNELLE	9
DÉTAILS DES ÉNONCÉS DE COMPÉTENCE	11
A – EXERCER LA PROFESSION	11
A-1 : DÉMONTRER UNE PENSÉE CRITIQUE.....	11
A-2 : DÉMONTRER UN COMPORTEMENT PROFESSIONNEL.....	12
A-3 : CONTRIBUER À LA FORMATION ET À L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE.....	12
B - RESPECTER LES PRINCIPES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ	13
B-1 : GÉRER LES RISQUES ASSOCIÉS AUX ÉQUIPEMENTS ET AUX LIEUX.....	13
B-2 : GÉRER LES RISQUES ASSOCIÉS AU PATIENT	14
B-3 : APPLIQUER LES PRINCIPES D'ERGONOMIE	14
B-4 : CONTRÔLER LES INFECTIONS	15
C - EFFECTUER LES CONTRÔLES DE QUALITÉ	16
C-1 : ÉVALUER LE RENDEMENT DES ÉQUIPEMENTS.....	16
C-2 : ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'IMAGE	16
D - PRENDRE EN CHARGE LE PATIENT	17
D-1 : ACCUEILLIR LE PATIENT DE FAÇON PROFESSIONNELLE.....	17
D-2 : ANALYSER L'ORDONNANCE ET LE DOSSIER DU PATIENT (ÉCHOGRAPHIQUE ET MÉDICAL).....	17
D-3 : EXPLIQUER L'EXAMEN AU PATIENT ET À L'ACCOMPAGNATEUR	18
D-4 : GÉRER LES PRIORITÉS.....	18
D-5 : ASSURER LE SUIVI DU PATIENT.....	18
E – GÉRER L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES ET DES IMAGES	19
E-1 : UTILISER LES SYSTÈMES D'EXPLOITATION	19
F - GÉRER LES SUBSTANCES DE CONTRASTE ET LA MÉDICATION	20
F-1 : ADMINISTRER LES SUBSTANCES DE CONTRASTE ET MÉDICAMENTS.....	20
G - COLLABORER AUX INTERVENTIONS	21
G-1 : COLLABORER AUX INTERVENTIONS.....	21
H - RÉALISER DES EXAMENS AVEC L'IMAGERIE PAR ULTRASONS	22
H-1 : ASSURER L'ÉCHOPROTECTION	22

H-2 : RÉALISER DES EXAMENS D'ÉCHOGRAPHIE CARDIAQUE	22
H-3 : RÉALISER DES EXAMENS D'ÉCHOGRAPHIE ABDOMINALE, PELVIENNE ET DE SURFACE	23
H-4 : RÉALISER DES EXAMENS D'ÉCHOGRAPHIE OBSTÉTRICALE ET GYNÉCOLOGIQUE	24
H-5 : RÉALISER DES EXAMENS D'ÉCHOGRAPHIE MUSCULOSQUELETTIQUE	25
H-6 : RÉALISER DES EXAMENS D'ÉCHOGRAPHIE VASCULAIRE.....	26
H-7 : RÉALISER DES EXAMENS D'ÉCHOGRAPHIE MAMMAIRE.....	27
ANNEXE 1 : LOIS ET RÈGLEMENTS	28
ANNEXE 2 : LES ÉQUIPEMENTS ET LE MATÉRIEL.....	29
ANNEXE 3 : LISTE DES PRINCIPAUX EXAMENS.....	30
ANNEXE 4 : TAXONOMIE DE BLOOM	33
ANNEXE 5 : ABRÉVIATIONS	35
ANNEXE 6 : MOUVEMENTS DE LA SONDE.....	45
GLOSSAIRE	48
BIBLIOGRAPHIE.....	50

Introduction

Le profil d'entrée à la profession démontre les compétences particulières qu'un technologue en imagerie médicale du domaine de l'échographie doit posséder lors de son entrée à la profession. Il s'adresse aux candidats se présentant à l'examen d'admission, ainsi qu'aux membres du comité des examens d'admission de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (OTIMROEPMQ).

Le profil d'entrée à la profession est un outil de référence servant d'une part à orienter les futurs technologues dans leur cheminement préparatoire à l'obtention du permis d'exercice, et d'autre part, à guider la rédaction des mises en situation présentes dans l'examen d'admission. Il est important de préciser que ces mises en situation se veulent représentatives du travail effectué par le technologue en milieu réel et visent l'évaluation du niveau de compétence atteint par les candidats, ainsi que l'évaluation de l'intégration des savoirs théoriques à la pratique.

De plus, les compétences ciblées par le profil d'entrée à la profession respectent les exigences de formation prescrites par le programme de formation ministériel en vigueur.

Selon le ministère de l'Enseignement supérieur (MES),

Le programme Technologie de l'échographie médicale vise à former des technologues en imagerie médicale dans le domaine de l'échographie médicale. Les technologues en imagerie médicale dans le domaine de l'échographie médicale sont des professionnels du secteur de la santé travaillant au sein d'établissements publics (centres hospitaliers, centres hospitaliers universitaires et centres locaux de services communautaires) ou de cliniques privées. Sur la base d'une ordonnance, leur rôle consiste essentiellement à réaliser, à l'aide d'un appareil d'échographie, une investigation complète selon la condition de la patiente ou du patient et le contexte de réalisation afin de recueillir des observations, des images et des vidéos optimales à partir desquelles les radiologistes ou autres médecins spécialistes pourront établir un diagnostic ou un plan de traitement. Par cette expertise, les technologues en imagerie médicale dans le domaine de l'échographie médicale participent et contribuent à la prestation des services requis pour les patients. Les technologues en imagerie médicale dans le domaine de l'échographie médicale peuvent exercer leur rôle dans les différents sous-secteurs de l'échographie médicale, pour une clientèle adulte et pédiatrique :

- l'échographie abdominale-pelvienne et de surface;
- l'échographie obstétricale et gynécologique;
- l'échographie vasculaire;
- l'échographie cardiaque;
- l'échographie mammaire;
- l'échographie musculosquelettique.

Dans le cadre de leur pratique professionnelle, les technologues en imagerie médicale dans le domaine de l'échographie médicale peuvent être appelés à effectuer plusieurs types d'examens dans tous les sous-secteurs de l'échographie. Le programme d'études vise l'atteinte de compétences qui permettent aux technologues en imagerie médicale de réaliser l'examen échographique au complet tout en prenant en charge la patiente ou le patient tout au long de l'examen, dans les limites de leur champ de pratique. Une communication et une collaboration étroite avec les radiologistes et les autres médecins spécialistes responsables du diagnostic, ainsi qu'avec d'autres professionnels de la santé, font partie intégrante de leur travail. Ces technologues peuvent également collaborer ou assister les médecins spécialistes à d'autres types d'examens tels que des procédures d'intervention médicale sous échographie, par exemple des biopsies. Enfin, dans le cadre de leur pratique professionnelle, les technologues en imagerie médicale dans le domaine de l'échographie médicale peuvent être appelés à former des technologues du même champ d'expertise et d'autres professionnels de la santé. Ils peuvent aussi mener des travaux de recherche dans le domaine de l'échographie ou y collaborer. Pour exercer leur profession, les technologues en imagerie médicale dans le domaine de l'échographie médicale doivent être membres de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (OTIMROEPMQ). Sur la base de la Loi sur les technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale, certaines activités sont réservées aux membres de l'Ordre. (Gouvernement du Québec, 2018 et 2021, p.17)

Ce document fut mis à jour en tenant compte du profil de compétences d'Échographie Canada (Sonography Canada) présentement en vigueur et de l'analyse de profession effectuée par le MES en 2017. Il tient compte également de la Loi sur les technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec, des règlements et des normes de pratique applicables ainsi que du référentiel de compétences de l'OTIMROEPMQ.

Le référentiel de compétences de l'Ordre s'appuie sur la définition d'une compétence professionnelle de l'Office québécois de la langue française (OQLF) qui décrit la compétence comme étant un regroupement de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être qui s'expriment dans

le cadre d'une situation concrète de travail (OQLF, 2013). Elle fait appel à l'intégration des connaissances, des habiletés, des attitudes et du jugement dans des situations cliniques réelles qui obligent le technologue à résoudre des problèmes, à communiquer et à réfléchir de façon critique afin de répondre aux besoins des patients (OTIMROEPMQ, 2018-2019).

La première partie du document est dédiée au profil professionnel décrivant les aptitudes particulières qu'un technologue doit posséder. Par la suite, les compétences détaillées sont regroupées par thème. Veuillez noter qu'une emphase est mise sur l'esprit critique et les gestes techniques qu'un technologue en imagerie médicale entrant dans la profession doit développer pour travailler en partenariat avec le patient et les autres professionnels de l'équipe multidisciplinaire. Le niveau de maîtrise des compétences a été établi en fonction de la taxonomie de Bloom révisée (voir annexe 4).

Finalement, à la fin de ce document, vous trouverez six annexes (lois et règlements; équipements et matériels; principaux examens; taxonomie de Bloom; abréviations et mouvements de la sonde) ainsi qu'une bibliographie qui énumère les références régissant la profession.

Attitude professionnelle

Cette section a pour but de cibler les aptitudes particulières qu'un technologue entrant à la profession doit posséder. L'attitude professionnelle est intrinsèque à la pratique courante des technologues en imagerie médicale dans le domaine de l'échographie médicale et s'applique à toutes les sections du présent document.

AUTONOMIE

- Fait preuve d'initiative
(anticipe les tâches à accomplir, ...)
- Prend des décisions pour être efficace en toute situation
(urgences médicales, bris d'appareil, ...)
- Utilise ses ressources intrinsèques et externes permettant de gérer une situation
- Fait preuve de jugement
- Est organisé, responsable et méthodique

ADAPTATION AU CONTEXTE DE TRAVAIL

- Crée un lien de confiance avec les patients et les divers intervenants
(collègues, médecins spécialistes, génies biomédicaux, infirmières...)
- S'intègre à son équipe de travail
(ex : s'adapte aux façons de faire des collègues et des supérieurs, à l'équipe interdisciplinaire et multidisciplinaire, ...)
- Établit une relation respectueuse avec les patients, ses pairs et l'équipe inter et multidisciplinaire
- S'adapte aux changements
(ex : équipe, avancement technologique, nouvelles procédures d'examen, ...)
- Développe des stratégies de gestion de stress et de gestion des conflits

COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE

- A la capacité de communiquer de manière claire, précise et adaptée à la clientèle
- Crée un lien de confiance
(ex : avec le patient, l'équipe, ...)
- Est empathique, patient, respectueux, disponible
- A un bon sens de l'écoute et démontre une ouverture
(ex : patients, collègues, ...)
- Contrôle ses émotions dans ses tâches quotidiennes
- Démontre une communication verbale et non verbale compatible avec l'éthique professionnelle
- S'exprime de manière positive et constructive

ENGAGEMENT DANS LA PROFESSION

- Fait preuve d'intérêt et de motivation
(conférences, actualités, ...)
- Démontre de la curiosité intellectuelle et scientifique dans son domaine d'exercice
(engagement, critique dans ses tâches quotidiennes, ...)
- Maintient ses connaissances à jour
- A le souci du détail, est vigilant et minutieux
- Fait preuve de rigueur

RÈGLEMENTS, ÉTHIQUE ET CODE DE DÉONTOLOGIE

- Adopte des comportements éthiques
(patients, pairs, supérieurs, ...)
- Respecte les diverses lois, règlements, règles et normes
- Respecte la confidentialité
- Fait preuve de discréetion en tout temps
- Adopte un comportement sécuritaire envers les patients, ses collègues et soi-même

Détails des énoncés de compétence

A – EXERCER LA PROFESSION

A-1 : DÉMONTRER UNE PENSÉE CRITIQUE

- 1.1 Considérer l'état, les besoins du patient et la disponibilité des ressources pour établir la priorité des cas**
(prendre connaissance de l'horaire de travail, communiquer avec les professionnels responsables du patient, s'assurer de la disponibilité du matériel, ...)
- 1.2 Considérer tous les éléments pouvant influencer la réalisation de l'examen et de l'intervention**
(anatomie générale, topographie, physiologie, pathologie, ordonnance, dossier antérieur, contre-indication, appareillages, intervenants interdisciplinaires concernés, ...)
- 1.3 Adapter les procédures en fonction des éléments influençant l'examen et l'intervention**
(ordonnance, état du patient, examens antérieurs, données ou images obtenues, ...)
- 1.4 Optimiser les résultats en fonction du contexte de travail tout en respectant les protocoles de l'établissement afin d'assurer une qualité optimale des services rendus au patient**
(examens, traitements, procédures, ...)
- 1.5 Juger de la finalité de l'examen**
(contexte de l'examen, état du patient, données ou images obtenues, ...)
- 1.6 Colliger, de manière précise dans la note d'observation, toutes les informations pertinentes au médecin pour faire le diagnostic**
- 1.7 Appliquer des stratégies de résolution de problèmes**
- 1.8 Appliquer des stratégies de gestion du stress**
- 1.9 Appliquer des stratégies de résolution de conflits**

A-2 : DÉMONTRER UN COMPORTEMENT PROFESSIONNEL

- 2.1 **Pratiquer conformément aux lois, aux règlements et aux normes de pratique en vigueur**
(discréption, confidentialité, adopter une attitude professionnelle, tenue vestimentaire qui inspire le respect et la confiance, ...)
- 2.2 **Agir obligatoirement selon une ordonnance individuelle ou collective signée par un professionnel habilité par la loi**
- 2.3 **Démontrer une attitude répondant aux normes définies par l'éthique professionnelle**
(éviter les conversations privées, d'émettre des commentaires, impressions ou remarques, préserver la dignité du patient, ...)
- 2.4 **Exprimer du respect et de la sensibilité dans les interactions avec le patient et les autres professionnels**
(gestion de stress, résolution de conflits, adaptation au contexte de travail, ...)
- 2.5 **Préparer les lieux, les équipements, le matériel et les accessoires requis avant d'accueillir le patient dans la salle**
- 2.6 **Appliquer une méthode de travail optimale en fonction du contexte**
(état du patient, disponibilité du matériel, minimiser les déplacements de tous, ...)
- 2.7 **Contribuer à son développement professionnel de façon continue**
- 2.8 **Développer son esprit scientifique**
(résolution de problèmes, nomenclature internationale, curiosité, ...)
- 2.9 **Contribuer à la gestion de ressources afin de veiller au bon roulement de son poste de travail**
(technologue, médecin, assistant, matériel...)
- 2.10 **Collaborer entre professionnels en établissant une bonne communication, en échangeant les informations pertinentes et en accomplissant les tâches dans l'intérêt du patient**
- 2.11 **Communiquer aux professionnels de la santé concernés les renseignements pertinents pouvant leur être utiles lors de l'exécution et l'interprétation de l'examen et de l'intervention**
- 2.12 **Collaborer à mettre à jour les protocoles techniques**
- 2.13 **Participer à l'élaboration de nouvelles techniques d'examen ou de recherche**

A-3 : CONTRIBUER À LA FORMATION ET À L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE

- 3.1 **Expliquer le fonctionnement général du département**
- 3.2 **Justifier les protocoles et les techniques d'examen**
- 3.3 **Expliquer le fonctionnement des appareils**
- 3.4 **Participer à l'enseignement théorique et pratique**
- 3.5 **Participer au processus d'évaluation des personnes en formation**

B - RESPECTER LES PRINCIPES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

N.B. Respecter les principes de santé et sécurité s'applique à toutes les sections du présent document.

B-1 : GÉRER LES RISQUES ASSOCIÉS AUX ÉQUIPEMENTS ET AUX LIEUX

- 1.1 Appliquer les normes régissant la santé et sécurité au travail et le programme d'assurance de qualité**
(SIMDUT, PDSP, CNESST, système général harmonisé (SGH), ...)
- 1.2 Appliquer le plan des mesures d'urgence de l'établissement**
(code d'alerte, sinistre, ...)
- 1.3 Vérifier le chariot et le matériel d'urgence en s'assurant de sa conformité**
(défibrillateur, oxygène, ...)
- 1.4 Manipuler les déchets biomédicaux, chimiques, pharmaceutiques selon les normes établies**
- 1.5 Signaler les problématiques liées aux équipements et au matériel**
(voir annexe 2)
- 1.6 Préserver un environnement de travail propre et sécuritaire**
- 1.7 Vérifier les dispositifs de sécurité**
(boutons d'urgence, ...)
- 1.8 Assurer un rangement adéquat des équipements et du matériel**
(sondes, gel, médicaments, ...)
- 1.9 Assurer la stérilisation des sondes**
- 1.10 Consigner tout événement en lien avec un incident ou un accident**
(dossier, registre, formulaire AH-223, ...)

B-2 : GÉRER LES RISQUES ASSOCIÉS AU PATIENT

- 2.1 Appliquer les méthodes de travail en milieu stérile, s'il y a lieu**
- 2.2 Fournir les soins cliniques reliés à l'examen et à l'intervention**
- 2.3 Appliquer des stratégies permettant de répondre aux situations d'urgence**
(signes vitaux du patient, RCR, patient agité, mesures d'urgence, ...)
- 2.4 Surveiller les paramètres des appareils connexes**
(appareil à pression, oxygène, saturomètre, pompe volumétrique, ...)
- 2.5 Appliquer les techniques d'immobilisation selon l'âge et l'état du patient**
- 2.6 Utiliser les techniques de déplacement et de transfert afin d'assurer la sécurité du patient**
- 2.7 Manipuler les accessoires de manière à ne pas porter préjudice aux patients**
(soluté, oxygène, sondes, ...)
- 2.8 Assurer le confort et la sécurité du patient**
(moyens d'immobilisation, couverture, oreiller, ridelles de la civière, ...)
- 2.9 Garder le contact visuel et auditif avec le patient selon les besoins**
(éviter les blessures, assurer la surveillance, ...)
- 2.10 Appliquer des mesures établies pour contrer les risques d'erreur pouvant porter préjudice au patient**
(double identification, erreur humaine, défectuosité mécanique, panne technologique, ...)
- 2.11 Consigner les données au dossier**
(état du patient, effets secondaires, incident, accident, substances injectées, ...)

B-3 : APPLIQUER LES PRINCIPES D'ERGONOMIE

- 3.1 Adopter une posture de travail ergonomique**
- 3.2 Utiliser les techniques ergonomiques de déplacement et de transfert selon l'état du patient**
(PDS, ...)
- 3.3 Aménager l'espace de travail de façon ergonomique et sécuritaire**

B-4 : CONTRÔLER LES INFECTIONS

- 4.1 Manipuler les objets pointus ou tranchants, les matériaux contaminés et les déchets biomédicaux de manière sécuritaire
- 4.2 Disposer les objets pointus ou tranchants, les matériaux contaminés et les déchets biomédicaux aux endroits appropriés
- 4.3 Prévenir la transmission des infections en tout temps en appliquant les pratiques de bases conformément aux procédures établies (voir document de référence à l'annexe 1)
(changer la literie, lavage des mains, gants, asepsie, ...)
- 4.4 Prévenir la transmission des infections en appliquant des pratiques de précaution additionnelles conformément aux procédures établies (voir document de référence à l'annexe 1)
(vêtement de protection individuelle, masque N95, stérilisation des sondes, ...)
- 4.5 Appliquer les procédures de prévention pour les patients immunosupprimés
- 4.6 Appliquer des techniques de prévention de la transmission des microorganismes pour les équipements et les salles d'examen
(nettoyage, désinfection des sondes, ...)
- 4.7 Prioriser les actions en fonction de la prévention des infections

C - EFFECTUER LES CONTRÔLES DE QUALITÉ

C-1 : ÉVALUER LE RENDEMENT DES ÉQUIPEMENTS

- 1.1 Appliquer ses connaissances afin d'utiliser adéquatement les équipements
- 1.2 Appliquer les mesures de contrôle de qualité selon les échéanciers ou selon les besoins/problématiques
(test de fantôme, ...)
- 1.3 Communiquer les résultats des tests de contrôle de qualité aux personnes ressources
- 1.4 Consigner les données et les résultats des tests
- 1.5 Prendre les mesures correctives au besoin
(arrêter la procédure, avertir les personnes responsables du contrôle de qualité, ...)
- 1.6 Contribuer à l'élaboration et à l'actualisation des fichiers techniques, des protocoles de contrôle de qualité et des procédures d'entretien
- 1.7 Procéder à une inspection générale quotidienne de chaque équipement
- 1.8 Procéder à l'entretien général de l'appareil
(nettoyer les filtres, le clavier, fils, écran, ...)

C-2 : ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'IMAGE

- 2.1 Valider les données enregistrées dans les systèmes RIS et PACS
(identification du patient, lettres, pictogrammes, ...)
- 2.2 Considérer l'ensemble des paramètres influençant la qualité de l'image
(artéfacts, gain, profondeur, zone focale, ...)
- 2.3 Analyser les images afin d'améliorer la pratique
(causes d'erreurs)
- 2.4 Traiter les images

D - PRENDRE EN CHARGE LE PATIENT

D-1 : ACCUEILLIR LE PATIENT DE FAÇON PROFESSIONNELLE

- 1.1 Vérifier l'identité du patient en utilisant au moins deux identificateurs
- 1.2 Se présenter auprès du patient et identifier clairement sa profession
- 1.3 Vérifier la langue parlée et utiliser une terminologie juste, au besoin avoir recours à un interprète
- 1.4 Évaluer l'état cognitif, physique et psychologique du patient
- 1.5 Valider la préparation du patient
- 1.6 Établir un climat de confiance
(contact visuel, auditif, écoute active, ...)
- 1.7 Respecter l'intimité et la pudeur du patient
(fermer la porte de la salle d'examen, valider le questionnaire dans un endroit isolé, couvrir le patient, ...)
- 1.8 Vérifier avec le patient, l'exactitude des données inscrites sur l'ordonnance en vue de l'examen ou de l'intervention
- 1.9 Agir en respectant le code de déontologie afin d'éviter tout comportement laissant place à l'interprétation et impliquant des actes à caractère intime
(sexuel, psychologique, ...)
- 1.10 Agir en fonction de l'état cognitif, psychologique et physique du patient

D-2 : ANALYSER L'ORDONNANCE ET LE DOSSIER DU PATIENT (ÉCHOGRAPHIQUE ET MÉDICAL)

- 2.1 Vérifier la conformité de l'ordonnance
(signature, pertinence de l'examen demandé, contre-indications, données manquantes, nom du patient, date, ...)
- 2.2 Préparer le dossier en fonction de l'examen ou du traitement prévu
- 2.3 Vérifier le dossier médical et le dossier patient (échographique) en respectant la confidentialité
(examens antérieurs, examens complémentaires, analyses sanguines, ...)
- 2.4 Analyser les informations inscrites sur l'ordonnance, en vue de réaliser l'examen ou l'intervention
- 2.5 Analyser les rapports et les images antérieures utiles (examens échographiques et autres modalités d'imagerie)
- 2.6 Corriger les erreurs au dossier patient (échographique) après avoir consulté le médecin
- 2.7 Consigner les informations pertinentes à l'examen

D-3 : EXPLIQUER L'EXAMEN AU PATIENT ET À L'ACCOMPAGNATEUR

- 3.1 Donner des explications précises et adaptées à l'état et aux besoins d'information du patient
- 3.2 Expliquer le but précis de l'examen et de l'intervention
- 3.3 Expliquer le but de l'administration du médicament et du produit de contraste, ainsi que les effets secondaires possibles
- 3.4 Réaliser l'histoire clinique du patient
(âge, symptômes, médicaments, antécédents, questionnaire anamnèse, ...)
- 3.5 Valider les contre-indications à l'examen et l'intervention
- 3.6 Fournir les consignes pour assurer le bon déroulement de l'examen et de l'intervention
- 3.7 Rassurer le patient quant au rôle, à la proximité de l'appareillage
- 3.8 Répondre aux questions du patient
- 3.9 Valider la compréhension du patient
- 3.10 Communiquer au patient les informations relatives au suivi de son dossier
- 3.11 Faire retirer tout objet et vêtement pouvant compromettre la qualité de l'examen ou de l'intervention
(piercings, artéfacts, ...)
- 3.12 S'assurer de l'accord du patient pour la réalisation de l'examen et de l'intervention

D-4 : GÉRER LES PRIORITÉS

- 4.1 Établir l'ordre des priorités et mettre à jour l'horaire de travail de la salle
- 4.2 Vérifier la disponibilité et la préparation des patients
- 4.3 Aviser les services pour la préparation des patients et la synchronisation des examens
- 4.4 Réorganiser l'horaire de travail en fonction des urgences
(patients soins intensifs, urgence, ...)
- 4.5 Coordonner le transport des patients

D-5 : ASSURER LE SUIVI DU PATIENT

- 5.1 Consigner au dossier les observations et les données pertinentes
- 5.2 Communiquer les informations pertinentes aux personnes concernées
- 5.3 Transmettre au patient les consignes appropriées et les recommandations à suivre après l'examen ou l'intervention
- 5.4 S'assurer de la prise en charge du patient tout au long de sa présence au service d'échographie
- 5.5 Diriger le patient vers les différentes ressources disponibles ou rendez-vous
(autres examens, feuillets explicatifs, CLSC, spécialiste, ...)
- 5.6 Contacter le médecin spécialiste pour s'assurer de la prise en charge médicale rapide du patient pour toute urgence
(thrombus veineux, anévrisme, grossesse ectopique, ...)

E – GÉRER L’ENREGISTREMENT DES DONNÉES ET DES IMAGES

E-1 : UTILISER LES SYSTÈMES D’EXPLOITATION

- 1.1 Consigner les informations au dossier médical et au dossier patient (RIS, PACS, ...)
- 1.2 Utiliser les modalités du système afin d’identifier les examens antérieurs et les images qui en découlent (liste de travail du PACS, ...)
- 1.3 Apposer sa signature pour endosser l’information et les commentaires inscrits au dossier patient
- 1.4 Appliquer les procédures établies advenant une erreur d’identification liée au patient ou à l’image numérique
- 1.5 Procéder à l’archivage des images et des données liées à l’examen
- 1.6 Vérifier le transfert des images dans le système d’exploitation

F - GÉRER LES SUBSTANCES DE CONTRASTE ET LA MÉDICATION

F-1 : ADMINISTRER LES SUBSTANCES DE CONTRASTE ET MÉDICAMENTS

- 1.1 Vérifier l'intégrité du matériel dédié aux injections et signaler toutes irrégularités qui pourraient compromettre la qualité de l'acte
(date de péremption, ...)
- 1.2 Sélectionner le matériel spécifique destiné aux différentes procédures
(ponction, perfusion, injection, ...)
- 1.3 Effectuer le questionnaire anamnèse
- 1.4 Considérer les caractéristiques pharmacologiques relatives à la médication administrée et à leur interaction
- 1.5 Administrer les produits de contrastes et médicaments selon les procédures établies
(dosage, dilution...)
- 1.6 Intervenir dans les cas de réaction aux produits de contraste et médicaments
(extravasation, allergies, ...)
- 1.7 Noter au dossier médical toutes les informations relatives à l'administration de la substance de contraste et du médicament
(RIS, formulaires, ...)

G - COLLABORER AUX INTERVENTIONS

G-1 : COLLABORER AUX INTERVENTIONS

- 1.1 Préparer les instruments et le matériel**
(pinces, cathéters, guides, plateau stérile, vérification des dates de péremption, oxygène, succion, ...)
- 1.2 Dispenser les soins nécessaires au patient tout au long de la procédure**
(pansement, fixation de cathéter, compression, signe vitaux, ...)
- 1.3 Appliquer les principes d'asepsie et les techniques de manipulation du matériel stérile**
(installer les champs stériles, surface de travail, ...)
- 1.4 Assister le médecin spécialiste**

H - RÉALISER DES EXAMENS AVEC L'IMAGERIE PAR ULTRASONS

H-1 : ASSURER L'ÉCHOPROTECTION

- 1.1 Appliquer les techniques et les méthodes d'échoprotection tout en maintenant la qualité de l'examen
(arrêter l'émission des ultrasons, puissance acoustique, ...)

H-2 : RÉALISER DES EXAMENS D'ÉCHOGRAPHIE CARDIAQUE

- 2.1 Inscrire les informations relatives au patient et à l'examen
- 2.2 Sélectionner le programme en fonction du type d'examen
- 2.3 Choisir la sonde échographique appropriée au type d'examen et aux structures anatomiques à démontrer
- 2.4 Réaliser les images des structures et des régions anatomiques d'intérêt selon la procédure établie pour chacun des examens
(voir annexe 3)
- 2.5 S'assurer d'effectuer un balayage complet de chaque organe
- 2.6 Mesurer les structures anatomiques et pathologiques de manière systématique et reproductible, selon les procédures établies
- 2.7 Comparer les valeurs normales avec ou sans mesure
- 2.8 Adapter les paramètres techniques afin de bien démontrer chacune des structures anatomiques
(profondeur, gain, focus, ...)
- 2.9 Utiliser les équipements nécessaires pour optimiser la qualité de l'image
(coussinet de gel, ...)
- 2.10 Identifier les images échographiques à l'aide de pictogrammes, annotations et de marqueurs numériques
- 2.11 Réaliser des images complémentaires au protocole prévu en fonction de la physiopathologie
- 2.12 Utiliser le mode Doppler ou tout autre mode, au besoin
(harmonique, couleur, mode M, ECG, tissulaire, ...)
- 2.13 Compléter la note d'observation et soulever toutes irrégularités
(variante de la normale, mesures des structures, ...)
- 2.14 Appliquer les méthodes de traitement et de reconstruction des images, au besoin (3D, 4D, ...)
- 2.15 Collaborer avec le médecin spécialiste en lui fournissant la note d'observation

H-3 : RÉALISER DES EXAMENS D'ÉCHOGRAPHIE ABDOMINALE, PELVIENNE ET DE SURFACE

- 3.1 Incrire les informations relatives au patient et à l'examen**
- 3.2 Sélectionner le programme en fonction du type d'examen**
- 3.3 Choisir la sonde échographique appropriée au type d'examen et aux structures anatomiques à démontrer**
- 3.4 Réaliser les images des structures et des régions anatomiques d'intérêt selon la procédure établie pour chacun des examens**
(voir annexe 3)
- 3.5 S'assurer d'effectuer un balayage complet de chaque organe**
- 3.6 Mesurer les structures anatomiques et pathologiques de manière systématique et reproductible, selon les procédures établies**
- 3.7 Comparer les valeurs normales avec ou sans mesure**
- 3.8 Adapter les paramètres techniques afin de bien démontrer chacune des structures anatomiques**
(profondeur, gain, focus, ...)
- 3.9 Utiliser les équipements nécessaires pour optimiser la qualité de l'image**
(coussinet de gel, ...)
- 3.10 Identifier les images échographiques à l'aide de pictogrammes, annotations et de marqueurs numériques**
- 3.11 Réaliser des images complémentaires au protocole prévu en fonction de la physiopathologie**
- 3.12 Utiliser le mode Doppler ou tout autre mode, au besoin**
(Mode M, électrocardiogramme, harmonique, ...)
- 3.13 Compléter la note d'observation et soulever toutes irrégularités**
(variante de la normale, mesures des structures, ...)
- 3.14 Appliquer les méthodes de traitement et de reconstruction des images, au besoin (3D, 4D, ...)**
- 3.15 Collaborer avec le médecin spécialiste en lui fournissant la note d'observation**

H-4 : RÉALISER DES EXAMENS D'ÉCHOGRAPHIE OBSTÉTRICALE ET GYNÉCOLOGIQUE

- 4.1 Incrire les informations relatives au patient et à l'examen**
- 4.2 Sélectionner le programme en fonction du type d'examen**
- 4.3 Choisir la sonde échographique appropriée au type d'examen et aux structures anatomiques à démontrer**
- 4.4 Réaliser les images des structures et des régions anatomiques d'intérêt selon la procédure établie pour chacun des examens**
(voir annexe 3)
- 4.5 S'assurer d'effectuer un balayage complet de chaque organe**
- 4.6 Mesurer les structures anatomiques et pathologiques de manière systématique et reproductible, selon les procédures établies**
- 4.7 Comparer les valeurs normales avec ou sans mesure**
- 4.8 Adapter les paramètres techniques afin de bien démontrer chacune des structures anatomiques**
(profondeur, gain, focus, ...)
- 4.9 Utiliser les équipements nécessaires pour optimiser la qualité de l'image**
(coussinet de gel, ...)
- 4.10 Identifier les images échographiques à l'aide de pictogrammes, annotations et de marqueurs numériques**
- 4.11 Réaliser des images complémentaires au protocole prévu en fonction de la physiopathologie**
- 4.12 Utiliser le mode Doppler ou tout autre mode, au besoin**
(Mode M, électrocardiogramme, harmonique, ...)
- 4.13 Compléter la note d'observation et soulever toutes irrégularités**
(variante de la normale, mesures des structures, ...)
- 4.14 Appliquer les méthodes de traitement et de reconstruction des images, au besoin (3D, 4D, ...)**
- 4.15 Collaborer avec le médecin spécialiste en lui fournissant la note d'observation**

H-5 : RÉALISER DES EXAMENS D'ÉCHOGRAPHIE MUSCULOSQUELETTIQUE

- 5.1 Incrire les informations relatives au patient et à l'examen**
- 5.2 Sélectionner le programme en fonction du type d'examen**
- 5.3 Choisir la sonde échographique appropriée au type d'examen et aux structures anatomiques à démontrer**
- 5.4 Réaliser les images des structures et des régions anatomiques d'intérêt selon la procédure établie pour chacun des examens**
(voir annexe 3)
- 5.5 S'assurer d'effectuer un balayage complet de chaque organe**
- 5.6 Mesurer les structures anatomiques et pathologiques de manière systématique et reproductible, selon les procédures établies**
- 5.7 Comparer les valeurs normales avec ou sans mesure**
- 5.8 Adapter les paramètres techniques afin de bien démontrer chacune des structures anatomiques**
(profondeur, gain, focus, ...)
- 5.9 Utiliser les équipements nécessaires pour optimiser la qualité de l'image**
(coussinet de gel, ...)
- 5.10 Identifier les images échographiques à l'aide de pictogrammes, annotations et de marqueurs numériques**
- 5.11 Réaliser des images complémentaires au protocole prévu en fonction de la physiopathologie**
- 5.12 Utiliser le mode Doppler ou tout autre mode, au besoin**
(Mode M, électrocardiogramme, harmonique, ...)
- 5.13 Compléter la note d'observation et soulever toutes irrégularités**
(variante de la normale, mesures des structures, ...)
- 5.14 Appliquer les méthodes de traitement et de reconstruction des images, au besoin (3D, 4D, ...)**
- 5.15 Collaborer avec le médecin spécialiste en lui fournissant la note d'observation**

H-6 : RÉALISER DES EXAMENS D'ÉCHOGRAPHIE VASCULAIRE

- 6.1 Inscrire les informations relatives au patient et à l'examen
- 6.2 Sélectionner le programme en fonction du type d'examen
- 6.3 Choisir la sonde échographique appropriée au type d'examen et aux structures anatomiques à démontrer
- 6.4 Réaliser les images des structures et des régions anatomiques d'intérêt selon la procédure établie pour chacun des examens
(voir annexe 3)
- 6.5 S'assurer d'effectuer un balayage complet de chaque organe
- 6.6 Mesurer les structures anatomiques et pathologiques de manière systématique et reproductible, selon les procédures établies
- 6.7 Comparer les valeurs normales avec ou sans mesure
- 6.8 Adapter les paramètres techniques afin de bien démontrer chacune des structures anatomiques
(profondeur, gain, focus, ...)
- 6.9 Utiliser les équipements nécessaires pour optimiser la qualité de l'image
(coussinet de gel, ...)
- 6.10 Identifier les images échographiques à l'aide de pictogrammes, annotations et de marqueurs numériques
- 6.11 Réaliser des images complémentaires au protocole prévu en fonction de la physiopathologie
- 6.12 Utiliser le mode Doppler ou tout autre mode, au besoin
(Mode M, électrocardiogramme, harmonique, ...)
- 6.13 Compléter la note d'observation et soulever toutes irrégularités
(variante de la normale, mesures des structures, ...)
- 6.14 Appliquer les méthodes de traitement et de reconstruction des images, au besoin (3D, 4D, ...)
- 6.15 Collaborer avec le médecin spécialiste en lui fournissant la note d'observation

H-7 : RÉALISER DES EXAMENS D'ÉCHOGRAPHIE MAMMAIRE

- 7.1 Inscrire les informations relatives au patient et à l'examen
- 7.2 Sélectionner le programme en fonction du type d'examen
- 7.3 Choisir la sonde échographique appropriée au type d'examen et aux structures anatomiques à démontrer
- 7.4 Réaliser les images des structures et des régions anatomiques d'intérêt selon la procédure établie pour chacun des examens
(voir annexe 3)
- 7.5 S'assurer d'effectuer un balayage complet de chaque organe
- 7.6 Mesurer les structures anatomiques et pathologiques de manière systématique et reproductible, selon les procédures établies
- 7.7 Comparer les valeurs normales avec ou sans mesure
- 7.8 Adapter les paramètres techniques afin de bien démontrer chacune des structures anatomiques
(profondeur, gain, focus, ...)
- 7.9 Utiliser les équipements nécessaires pour optimiser la qualité de l'image
(coussinet de gel, ...)
- 7.10 Identifier les images échographiques à l'aide de pictogrammes, annotations et de marqueurs numériques
- 7.11 Réaliser des images complémentaires au protocole prévu en fonction de la physiopathologie
- 7.12 Utiliser le mode Doppler ou tout autre mode, au besoin
(Mode M, électrocardiogramme, harmonique, ...)
- 7.13 Compléter la note d'observation et soulever toutes irrégularités
(variante de la normale, mesures des structures, ...)
- 7.14 Appliquer les méthodes de traitement et de reconstruction des images, au besoin (3D, 4D, ...)
- 7.15 Collaborer avec le médecin spécialiste en lui fournissant la note d'observation

Annexe 1 : Lois et règlements

1. Loi sur les technologies en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec. Disponible sur le site de LégisQuébec à l'adresse : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/T-5>
2. Code des professions Disponible sur le site de LégisQuébec à l'adresse : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-26>
3. Code de déontologie des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec. Disponible sur le site de LégisQuébec à l'adresse : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/T-5.%20r.%205>
4. Règlement sur la formation continue des membres de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec. Disponible sur le site de LégisQuébec à l'adresse : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/T-5.%20r.%209>
5. Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins. Agence de la santé publique du Canada. Disponible à l'adresse : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/pratiques-de-base-precautions-infections-aux-soins-de-sante.html>
6. Règlement sur les déchets biomédicaux (2022). Disponible sur le site de LégisQuébec à l'adresse : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr>ShowDoc/cr/Q-2.%20r.%2012>

Annexe 2 : Les équipements et le matériel

ÉQUIPEMENTS

Appareil d'échographie
Appareil multiparamétrique avec brassards multiples
Civière
Chaise ergonomique
Sonde
Désinfectant
Gel
Matériel stérile
Équipements de stérilisation des sondes
Vêtements de protection individuelle (jaquette, gants, masque, ...)
Oxygène
Suction
Lingerie
Couvre-sonde
Coussins
Rangement
Ordinateur
Etc.

Annexe 3 : Liste des principaux examens

EXAMENS ÉCHOGRAPHIQUES

Parties anatomiques

Échographie abdominale	Pancréas
	Foie, veines hépatiques, veine porte
	Vésicule biliaire et voies biliaires intra et extra hépatiques
	Reins et surrénales
	Aorte, veine cave inférieure, autres vaisseaux
	Rate
	Cavité péritonéale et rétro-péritonéale
	Paroi abdominale
	Intestin
	Ganglions

Échographie pelvienne	Vessie
	Utérus, ovaires, trompes Fallope
	Cavité péritonéale et rétro-péritonéale
	Prostate, vésicules séminales

Échographie de surface	Glande thyroïde
	Mammaire
	Testicules
	Surface cutanée
	Inguinale
	Ganglions

Échographie transfontanelle	Fontanelle
	Cerveau

Échographie obstétricale 1^{er} trimestre	Liquide amniotique
	Sac vitellin
	Nombre de foetus, membranes et sacs gestationnels
	Placenta, col de l'utérus, ovaires
	Cœur, gros vaisseaux
	Clarté nucale, os nasal
	Abdomen, insertion du cordon ombilical, estomac, vessie, diaphragme, poumons
	4 membres
	Tête (ventricules, plexus choroïdes, ...)
	Colonne vertébrale

Échographie obstétricale 2^e trimestre	Liquide amniotique
	Placenta, col de l'utérus, ovaires
	Cœur, quatre cavités cardiaques, gros vaisseaux
	Tissus mous du cou
	Os nasal, nez-bouche
	Abdomen, cordon ombilical, reins, estomac, vessie, diaphragme
	Biométrie foetale (4 membres, mesure des membres...)
	Tête (cervelet, ventricules, plexus choroïdes, grande citerne, ...)
	Colonne vertébrale
	Analyse de la circulation foeto-maternelle (artères utérines, cordon ombilical...)
	Sexe

Échographie obstétricale 3^e trimestre	Liquide amniotique
	Placenta, col de l'utérus
	Cœur, quatre cavités cardiaques, gros vaisseaux
	Os nasal, nez-bouche
	Abdomen, cordon ombilical, reins, estomac, vessie, diaphragme
	Biométrie fœtale
	Tête (cervelet, ventricules, ...)
	Colonne vertébrale
	Analyse de la circulation foeto-maternelle (artères utérines, cordon ombilical...)
	Profil biophysique (mouvements fœtaux, respiration fœtale...)
	Position fœtale

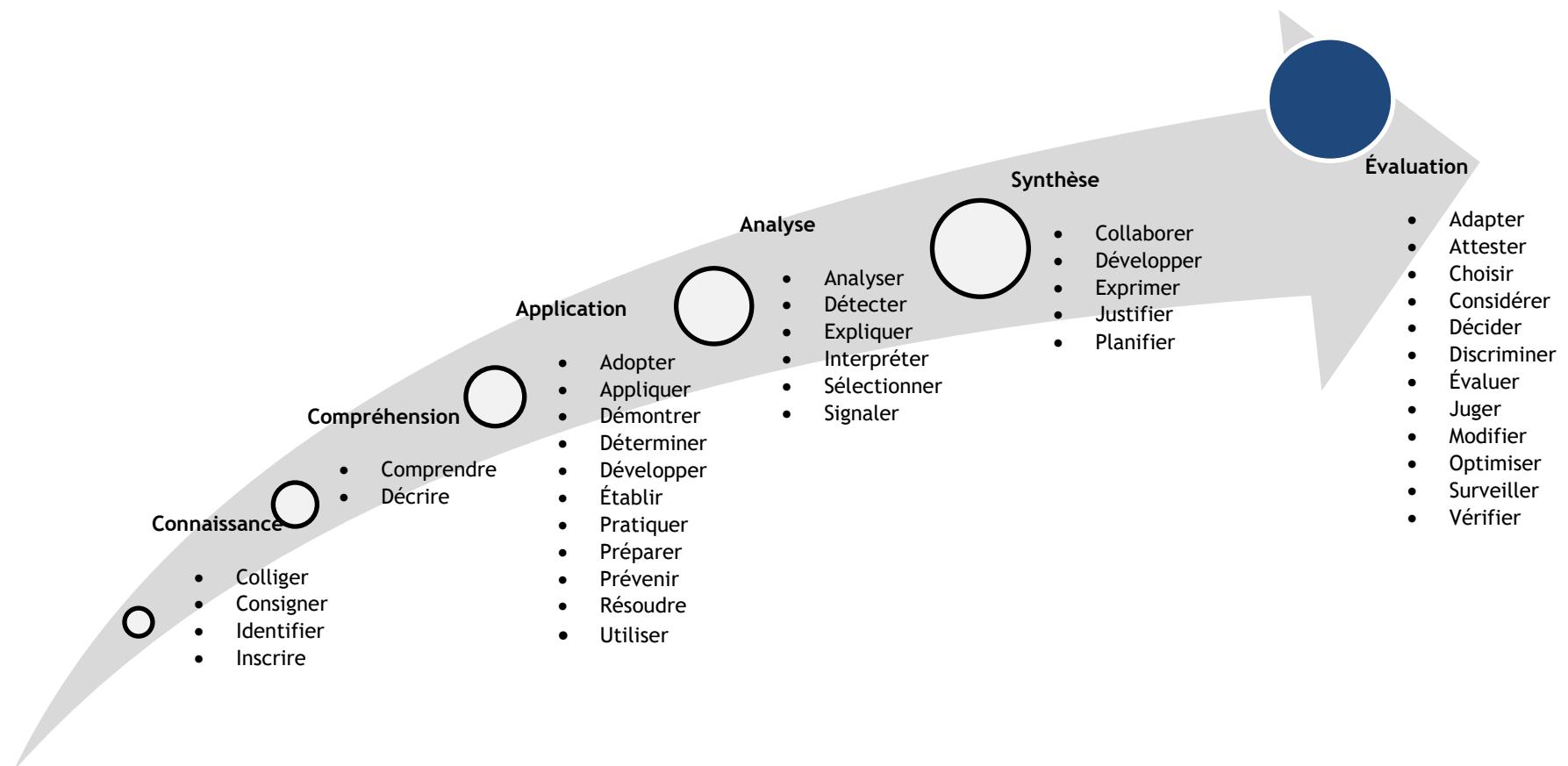
Échographie cardiaque et vasculaire	Artères carotidiennes, veines jugulaires
	Vasculaire veineux : membres supérieurs et inférieurs
	Vasculaire artériel : membres supérieurs et inférieurs
	Cavités cardiaques, valves cardiaques, ...
	Gros vaisseaux, veine pulmonaire
	Parois cardiaques

Échographie musculo-squelettique	Articulations, espace synovial, os
	Muscles, tendons, ménisques

Échographie pleurale	Feuilles pulmonaires
	Diaphragme
	Poumons

Annexe 4 : Taxonomie de Bloom

Domaine cognitif



DOMAINE PSYCHOMOTEUR

Agir
Contribuer
Effectuer
Faire
Manipuler
Exécuter
Positionner
Procéder
Réagir
Traiter

DOMAINE AFFECTIF

Préserver
Respecter
Sensibiliser
Se présenter

Annexe 5 : Abréviations

Échographie abdominale, pelvienne et de surface, échographie cardiaque

Échographie vasculaire, et échographie obstétricale

(En bleu : peut être utilisé dans tous les secteurs de l'échographie médicale)

Abréviation, sigle et symbole	Mot complet/ signification
[]	Concentration
°C	Degré Celsius
♀	Femme
♂	Homme
á	Augmentation
â	Diminution
A.A.A	Anévrisme de l'aorte abdominale
A/N	Au niveau
A/P	Antéro-postérieur
AAC	Articulation acromio claviculaire
AAG	feAppendice auriculaire gauche
AB	Antibiotique
Abd/Abd.	Abduction, abdomen
Abort	Avortement
ACM	Artère cérébrale moyenne
adm.	Admission
ADP	Adénopathie
AEG	Altération de l'état général
AFP	Alpha foeto-protéine
AFP	Alpha foeto-protéine
AINS	Anti-inflammatoire non stéroïdien
AIT	Accident ischémique transitoire
all.	Allergie
ANT	Antérieur
AO	Artère ombilicale
Ao	Aorte
Ao	Aorte
AOU	Artère ombilicale unique
APP	Artère pulmonaire principale
APP	Artère pulmonaire principale
APS	Antigène spécifique de la prostate
ASIA	Anévrisme du septum interauriculaire

Asym.	Asymétrique
ATB	Antibiotique
ATCD	Antécédent
Atcd fam.	Antécédents familiaux
Atcd hér.	Antécédents héréditaires
Atcd pers.	Antécédents personnels
AU	Artères utérines
AV	Auriculo-ventriculaire
AVA	Aire valvulaire aortique
AVAC	Accouchement vaginal après césarienne
AVC	Accident vasculaire cérébral
AVM	Aire valvulaire mitral
BAV	Bloc auriculo-ventriculaire
BBD	Bloc de branche droit
BBG	Bloc de branche gauche
BEG	Bon état général
BIA	Ballon intra-aortique
Bil.	Bilatéral
BPM	Battements par minute
BSAD	Bourse sous acromio-deltoidienne
Bx	Biopsie
CA	Canal artériel/Circonférence abdominale
Ca	Calcium/Cancer
Cath.	Cathétérisme, cathéter
CAV	Canal atrio-ventriculaire
CCVD	Chambre de chasse du ventricule droit
CCVG	Chambre de chasse du ventricule gauche
César.	Césarienne
CF	Cœur fœtal
CHX/Chx	Chirurgie
CIA	Communication interauriculaire
CIV	Communication interventriculaire
CMD	Cardiomyopathie dilaté
CMP	Cardiomyopathie hypertrophique
CMR	Cardiomyopathie restrictive
CMV	Cytomégalovirus
CN	Clarté nucale
coag.	Coagulation/Coagulogramme
coll	Collatérale
compr.	Compression
coro	Coronarographie

CPM	Colite pseudomembraneuse
CPRE ou ERCP	Cholangiopancréatographie rétrograde par voie endoscopique
CR	Cardiorespiratoire
CRP	Protéine C-réactive (C-reactive protein)
CT	Tomodensitométrie (R-X)
CTRL	Contrôle
CU	Contraction utérine
CVE	Cardioversion électrique
CW	Continuous wave
CX	Circonflexe
DADV	Dysplasie arythmogène du ventricule droit
DAI	Défibrillateur automatique implantable
DAO	Doppler artère ombilicale
DAU	Doppler artère utérine
Db	Diabète
DBP ou BIP	Diamètre bipariétal
Dd	Décubitus dorsal
DDM	Date des dernières menstruations
DDN	Date de naissance
décub.	Position horizontale couchée
DG	Diabète gestationnel
Diab.	Diabète(ique)
Diab. 1	Diabète insulinodépendant
Diab. 2	Diabète non insulinodépendant
diam.	Diamètre
DIU	Dispositif intra-utérin
DL	Décubitus latéral
DLD	Décubitus latéral droit
DLG	Décubitus latéral gauche
dlr	Douleur
DPA	Date prévue d'accouchement
DPPNI	Décollement prématuré du placenta normalement inséré
DRS	Douleur rétrosternale
Drt	Droit
DTI	Doppler Tissulaire/ Imagerie en doppler tissulaire
DV	Ductus venosus
DV	Décubitus ventral
Dx	Diagnostic
E. coli	Escherichia coli

EBV	Virus d'Epstein-Barr (Epstein-Barr virus)
ECG	Électrocardiogramme
echo	Échographie
EEG	Electroencéphalogramme
EI	Endocardite infectieuse
EP	Embolie pulmonaire/Épanchement péricardique
Ep	Examen physique
EP	Embolie pulmonaire
ÉPI	Équipement de protection individuelle
ERV	Entérocoque résistant à la vancomycine
ES	Extrasystoles
ESA	Extrasystole auriculaire
ESV	Extrasystole ventriculaire
ETO	Échographie transoesophagienne
ETT	Échographie transthoracique
FA	Fibrillation auriculaire
FA	Flutter auriculaire
FAC	Fibrillation auriculaire chronique
FAP	Fibrillation auriculaire paroxystique
FAV	Fistule artérioveineuse
FC	Fausse couche/fréquence cardiaque
FE	Fraction d'éjection
FEVD	Fraction d'éjection du ventricule droit
FEVG	Fraction d'éjection du ventricule gauche
FID	Fosse iliaque droite
FIG	Fosse iliaque gauche
FIV	Fécondation in vitro
FOP	Foramen ovale perméable
FSC	Formule sanguine complète
FSH	Hormone folliculostimulante
FV	Fibrillation ventriculaire
Fx	Fracture
G	Gauche
G.G.T.	Gamma-glutamyltransférase
GARE	Grossesse à risques élevés
GB	Globule blanc
GE	Gastroentérite
GEU	Grossesse extra-utérine
gg	Ganglion
GH	Hormone de croissance
GI	Gastro-intestinal

gluc.	Glucose
glyc	Glycémie
GNA	Glomérulonéphrite aiguë
G-P-A	Gravida Para Avorta ou Gestité Parité Avortement
GR	Globule rouge
Gram -	Gram négatif
Gram +	Gram positif
gyn	Gynécologie
HAT	Hystérectomie abdominale totale
HAT SOB	Hystérectomie abdominale totale avec salpingo-ovariectomie bilatérale
HAV	Virus de l'hépatite A
Hb	Hémoglobine
HBP	Hypertrophie bénigne de la prostate
HBV	Virus de l'hépatite B
HCG	Hormone gonadotrophine chorionique
HDB	Hémorragie digestive basse
HDH	Hémorragie digestive haute
HELLP	Hémolyse élévation des enzymes hépatiques et numération plaquettaires basse
HIV	Virus du SIDA
HN	Hydronephrose
HSA	Hémorragie sous-arachnoïdienne
HSD	Hématome sous-dural
HST	Hystérectomie subtotale
Ht	Hématocrite
HTA	Hypertension artérielle
HTIC	Hypertension intracrânienne
HTO	Hypotension orthostatique
HTP	Hypertension portale /Hypertension pulmonaire
HU	Hauteur utérine
HVG	Hypertrophie du ventricule gauche
HVT	Hystérectomie vaginale totale
IA	Insuffisance aortique
IAM	Infarctus aigu de myocarde
IC	Insuffisance cardiaque
ICD	Insuffisance cardiaque droite
ICG	Insuffisance cardiaque gauche
ICT	Ischémie cérébrale transitoire
IDM	Infarctus du myocarde
ILA	Index de liquide amniotique

IM	Infarctus du myocarde/Insuffisance mitrale
IMC	Indice de masse corporelle
IMG	Interruption médicale de grossesse
inf	Inférieur
ing.	Inguinal
Insuf.	Insuffisance
Insuf. AO	Insuffisance aortique
Insuf. card.	Insuffisance cardiaque
Insuf. vasc.	Insuffisance vasculaire
int	Intérieur
IP	Insuffisance pulmonaire/Intrapéritonéale
IRA	Insuffisance rénale aigüe
IRC	Insuffisance rénale chronique
IRM	Imagerie par résonnance magnétique
IT	Insuffisance tricuspidienne
ITB	Indice tibio-brachial
ITSS	Infection transmise sexuellement et par le sang
ITV	Integral temps-vitesse
IV	Intraveineux
IVA	Interventriculaire antérieur
IVB	Insuffisance vertébro-basilaire
IVG	Insuffisance ventriculaire gauche
IVP	Insuffisance veineuse profonde
LA	Liquide amniotique
lat	Latéral
LBP	Douleur au bas du dos (Lower back pain)
LCC/CRL	Longueur crânio-caudale/ Crown-rumps length
LF	Longueur fémorale
LH	Longueur humérale
Lith.	Lithiasse
LLC	Leucémie lymphoïde chronique
MAKC/MAKP	Malformation adénomatoïde kystique congénitale
MAKP	Maladie adénoïde kystique du poumon
MCAS	Maladie coronarienne athérosclérotique
MCV	Maladie cardiovasculaire
MCVAS	Maladie cardiovasculaire athérosclérotique
MF	Mouvement fœtal
MFIU	Mort fœtale intra-utérine
MI	Membre inférieur
MI	Mémoire immédiate
MICI	Maladie inflammatoire chronique de l'intestin

micro.	Microbiologie
mict.	Miction
MID	Membre inférieur droit
MIG	Membre inférieur gauche
MPOC	Maladie pulmonaire obstructive chronique
MS	Membre supérieur
MSD	Membre supérieur droit
MTP	Menace de travail prétermé
MVAS	Maladie vasculaire artériosclérotique
N entouré	Normal
N/A	Non applicable
N/E	Non évalué
N+V	Nausées et vomissements
NASH	Stéatohépatite non alcoolique (Non Alcoholic SteatoHepatitis)
nég. Ou -	Négatif
neo.	Néoplasie
Nil	Rien
Novo	Récemment, nouvelle symptomatologie
NPO	Rien par la bouche (nil per os)
NSTEMI	Infarctus du myocarde sans sus-décalage du segment ST
NTA	Nécrose tubulaire aiguë
Ø	Aucun, pas de
OAP	Œdème aigu du poumon
OC	Œdème cérébral
OD	Oreillette droite
OG	Oreillette gauche
OGD	Oeso-gastro-duodénoscopie
omb.	Ombilic(al)
OMI	Œdème des membres inférieurs
OMS	Œdème des membres supérieurs
OT	Ordonnance téléphonique
OV	Ordonnance verbale
P.V.	Ponction veineuse
P/R	Par rapport
PABF	Pontage aortobifémoral
PAC	Pontage aortocoronarien
PAG	Petit pour âge gestationnel
PAP	Pression artérielle pulmonaire
Pb	Profil biophysique

PC	Périmètre crânien
PCA	Persistance du canal artériel
PFE	Poids fœtal estimé
PID	Maladie inflammatoire pelvienne (pelvic inflammatory disease)
PISA	Proximal Isovelocity Surface Area (zone de convergence)
PL	Perte de liquide amniotique
PMA	Procréation médicalement assistée
PMK	Stimulateur cardiaque (Pacemaker)
PMP	Stimulateur cardiaque permanent (Pacemaker permanent)
PNA	Pyélonéphrite aiguë
post	Après
post.	Postérieur
postop	Après l'opération
PP	Placenta prævia
pré	Avant
Préop	Avant l'opération
PS	Perte sanguine
PSA	Antigène prostatique spécifique (prostate specific antigen)/Plaque simple de l'abdomen
PTCA	Angioplastie coronarienne transluminale percutanée
PW	Pulsed wave
QID	Quadrant inférieur droit
QIG	Quadrant inférieur gauche
Qp/Qs	Débit pulmonaire sur débit systolique
QSD ou G	Quadrant supérieur droit ou gauche
R/O	Rule out – À éliminer
RCIU	Retard de croissance intra-utérin
RD	Rein droit
RG	Rein gauche
RGO	Reflux gastro-oesophagien
RM	Régurgitation mitrale
ROH	Alcool
RP	Régurgitation pulmonaire
RPM	Rupture prématuée des membranes
RT	Régurgitation tricuspidienne
RTU	Résection transurétrale
RTUP	Résection transurétrale de la prostate
RTUTV	Résection transurétrale de tumeur de vessie
RTUV	Résection transurétrale de la vessie

RVA	Remplacement de la valve aortique
RVM	Remplacement de la valve mitrale
S.C.D. ou G	Sous-clavière droite ou gauche (précédée de v. ou a.)
S.D.	Système digestif
S.O.B.	Salpingo-ovariectomie bilatérale
S/P	Status post
S/P	Sans particularité
SA	Semaine d'aménorrhée
SAM	Mouvement systolique antérieur de la valve mitrale
SARM	<i>Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline</i>
SCA	Syndrome coronarien aigu
SF	Sage-femme
SGL	Strain global longitudinal
SIA	Septum interauriculaire
SMU	Sommaire microscopique des urines
SN	Signes neurologiques/Syndrome néphrotique
SNC	Système nerveux central
SOPK	Syndrome des ovaires polykystiques
SOR	Surface de l'orifice régurgitant
SP	Sténose pulmonaire
ST	Sténose tricuspidienne
STEMI	Infarctus du myocarde avec élévation du segment ST
STT	Syndrome transfuseur-transfusé
sup.	Supérieur
Sx	Symptômes
sym.	Symétrique
symp.	Symptôme
T°	Température
T13, T18 et T21	Trisomie 13, trisomie 18 et trisomie 21
TA	Tension artérielle
TAPSE	Excursion systolique de l'anneau tricuspidien
TAVI	Implantation de valve aortique transcathéter
TB	Tuberculose
TEV	Thromboembolie veineuse
TGV	Transposition des gros vaisseaux
TIPS	Anastomose porto-systémique intrahépatique transjugulaire
TMS	Troubles musculosquelettiques
TNG	Tube nasogastrique
TPP	Thrombophlébite profonde
TRF	Tracé de réactivité fœtal

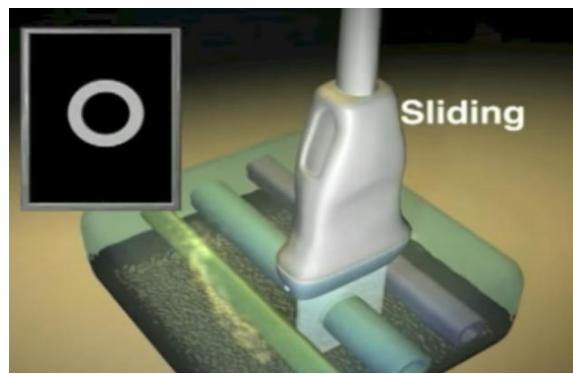
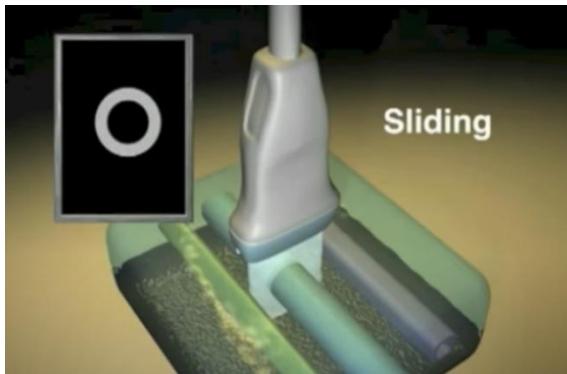
TV	Touché vaginal/Tachycardie ventriculaire
TVC	Tension veineuse centrale
TVP	Thrombose veineuse profonde
TVS	Thrombose veineuse superficielle
Tx	Traitemen
US	Ultrason
v.	Veine
VAo	Valve aortique
vasc.	Vasculaire
VB	Vésicule biliaire
VCI	Veine cave inférieure
VD	Ventricule droit
vert.	Vertébrale
VG	Ventricule gauche
VIH	Virus de l'immunodéficience
VP	Veine pulmonaire
VPH	Virus du papillome humain
VR	Volume régurgitant
VSH	Veine sus hépatique
VTD	Volume télediastolique
VTI (IVT)	Vitesse Temps Intégrale
VTS	Volume télésystolique
VV	Vésicule vitelline
WPW	Wolfe-Parkinson-White
ΔP	Gradient de pression

Annexe 6 : Mouvements de la sonde

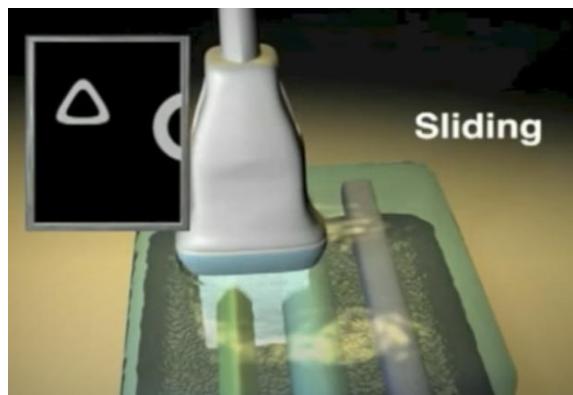
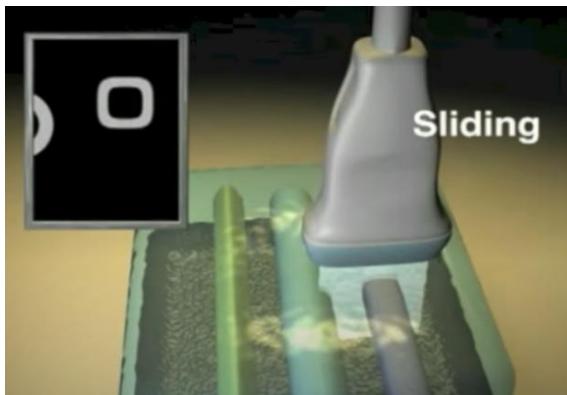
Glissement/Déplacement

Déplacement de la sonde perpendiculairement au patient en longitudinal ou transverse.

Possible de haut en bas



¹Possible de droite à gauche et vice-versa



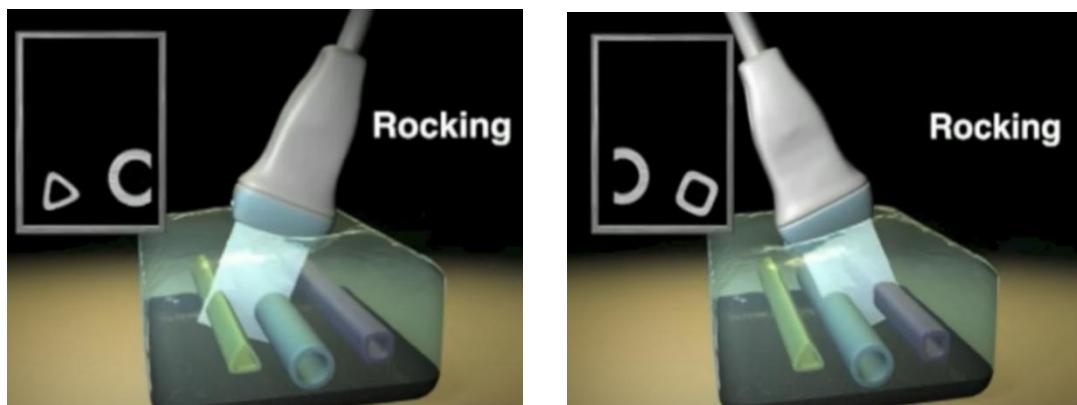
¹ Les images proviennent de captures d'écran de la vidéo YouTube suivante ; Buntinx, Jan (2013). *Manipuler la sonde*, vidéo accessible à l'adresse suivante : [Manipuler la sonde - YouTube](#)

Le balancement ou inclinaison de la sonde de droite à gauche et vice-versa

Permet de balayer une structure en laissant la sonde positionnée à un endroit. Mouvement d'inclinaison de la sonde de droite à gauche ou vice-versa.

Possible en longitudinale et en transverse.

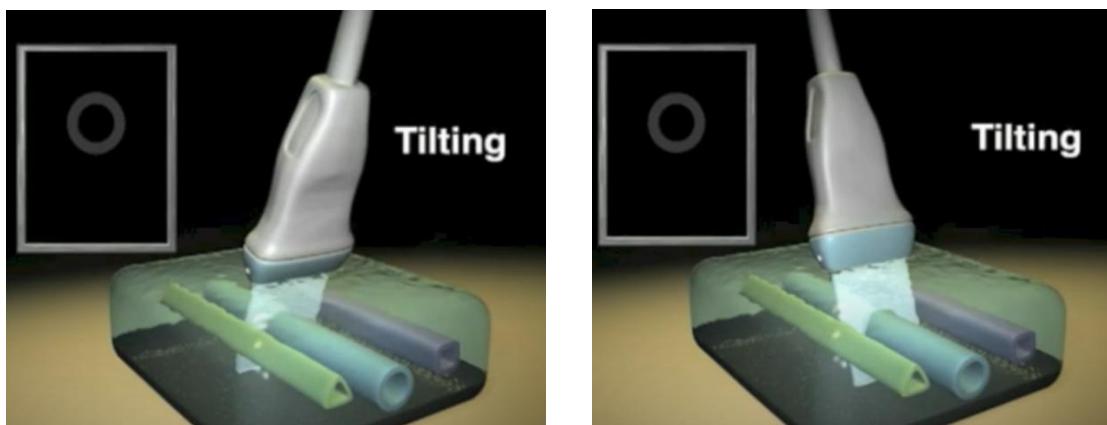
L'inclinaison permet de laisser passer le faisceau ultrasonore en dessous d'un obstacle échographique tel que l'air des anses intestinales ou une côte.



L'angulation de la sonde de haut en bas ou vice-versa

Mouvement d'angulation de la sonde de haut en bas ou vice-versa (céphalad ou caudal lorsque la sonde est en transverse et de gauche à droite lorsque la sonde est en longitudinale).

²L'angulation permet de laisser passer le faisceau ultrasonore en dessous d'un obstacle échographique tel que l'air des anses intestinales pour l'étude de l'aorte et les côtes



² Les images proviennent de captures d'écran de la vidéo YouTube suivante ; Buntinx, Jan (2013). *Manipuler la sonde*, vidéo accessible à l'adresse suivante : [Manipuler la sonde - YouTube](#)

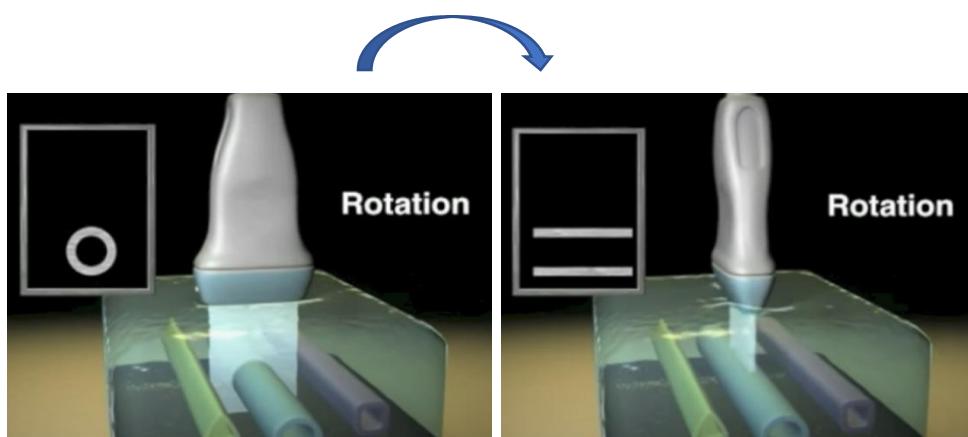
Le pivot de la sonde ou rotation de la sonde

Ce mouvement permet de passer d'une vue longitudinale à une vue transversale lorsque le pivot est de 90 degrés dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Permet de passer d'une vue transversale à une vue longitudinale lorsque le pivot est de 90 degrés dans le sens des aiguilles d'une montre.

Mouvement d'une grande amplitude. Les mouvements de rotation de petites et grandes amplitudes permettent d'ajuster la sonde afin qu'elle soit dans l'axe désiré.

Les mouvements de pivots servent aussi à ajuster une vue longitudinale d'une structure ou transversale d'une structure pour être parfaitement dans l'axe de la structure. Ce sont des mouvements de petite amplitude.



Compression

Appuyer plus fort avec la sonde sur le patient pour diminuer l'espace entre la structure et la sonde. Permet aussi de déplacer l'air contenu dans les anses intestinales et d'avoir un meilleur contact entre la totalité de la surface de la sonde et la peau.



³ Les images proviennent de captures d'écran de la vidéo YouTube suivante ; Buntinx, Jan (2013). *Manipuler la sonde*, vidéo accessible à l'adresse suivante : [Manipuler la sonde - YouTube](#)

Glossaire

Aptitude et attitudes : Un technologue qui démontre une bonne attitude professionnelle agit en fonction de ses aptitudes à se réaliser dans tous les éléments nécessaires à la compétence (OTIMROEPMQ, 2010).

Compétence : Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2006), une compétence est définie comme étant « un savoir agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources » (p.4). Selon LeBoterf (2008) « **Être compétent**, c'est être capable d'agir et de réussir avec compétence dans une situation de travail (activité à réaliser, événement auquel il faut faire face, problème à résoudre, projet à réaliser...). C'est mettre en œuvre une *pratique professionnelle* pertinente tout en mobilisant une *combinatoire appropriée de ressources* (savoirs, savoir-faire, comportements, modes de raisonnement...) » (p.21). Selon Scallon (s.d.), « pour être dit « **compétent** », un individu doit avoir fait quelque chose : production, processus, démarche et ce, à plusieurs occasions. » Il définit également la compétence comme étant « la capacité de **mobiliser** un ensemble de ressources (internes (savoirs, savoir-faire, stratégies, savoir être) et externes (documents, experts, Internet, autres élèves)) en vue de traiter un ensemble de situations complexes ».

Compétence au niveau débutant : Compétences requises pour un technologue entrant à la profession au jour 1.

Dossier médical : Dossier contenant toutes les données médicales du patient consignées par son médecin. Il comprend les données recueillies lors des consultations, des chirurgies, prélèvements, etc.

Dossier patient (ou dossier clinique) : Le dossier patient ou le dossier clinique est le dossier que seuls les cliniciens ou leur équipe peuvent avoir accès. Il était communément appelé dossier radiologique pour le domaine de la radiologie ou dossier de radio-oncologie pour le domaine de la radio-oncologie. Il doit inclure tous les renseignements décrits à l'article 6 du Règlement sur la tenue des dossiers, des registres et des cabinets de consultation et sur la cessation d'exercice d'un membre de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec.

Ordonnance : Le terme **ordonnance** [...] le terme « ordonnance » signifie une prescription individuelle ou collective faite par un professionnel habilité par la loi, ayant notamment pour objet les médicaments, les traitements, les examens et les soins requis, les circonstances dans lesquelles ils peuvent l'être de même que les contre-indications possibles. [...] (Code des professions : article 39.3).

Interdisciplinarité : Interaction existant entre deux ou plusieurs disciplines, qui peut aller de la simple communication des idées jusqu'à l'intégration mutuelle des concepts directeurs de l'épistémologie, de la terminologie, de la méthodologie, des procédés, des données et de l'orientation de la recherche et de l'enseignement s'y rapportant (Grand dictionnaire terminologique, OQLF).

Multidisciplinarité : Rassemblement de plusieurs sciences, de plusieurs domaines dans une recherche ou un enseignement (Grand dictionnaire terminologique, OQLF).

Bibliographie

Échographie Canada (2019), *National Competency Profiles*, Document accessible à l'adresse : <https://sonographycanada.ca/app/uploads/2021/10/Sonography-Canada-NCP-6.1-EN-for-website-10.20.2021.pdf>

Grangé, G. (2021) *Guide pratique de l'échographie obstétricale et gynécologique*, 3^e Ed. Masson

Gouvernement du Québec (2018) *142.G0 Technologie de l'échographie médicale – Programme d'études techniques*. Document accessible à l'adresse : https://www.inforoutefpt.org/ministere_docs/publications/secteur19/PE19-TechnologieDeEchographieMedicale-142G0-2018.pdf

Hagen-Ansert, S. (2023) *Textbook od Diagnostic Sonograophy*, 9^e Ed. Elsevier

LeBoterf, G. (2008). *Repenser la compétence : Pour dépasser les idées reçues : 15 propositions*. Paris : Édition Eyrolles.

Office québécois de la langue française (OQLF) (s.d.). *Vitrine linguistique (Grand dictionnaire terminologique)*

Disponible à l'adresse : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>

Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (1). (2018-2019). *Référentiel de compétences*. Montréal. Document accessible à l'adresse :

https://otimroepmq.ca/wp-content/uploads/2023/07/otimroepmq_referentiel2018_version-finale-1-1.pdf

Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (2), *Normes de pratique/ Lignes directrices / Avis de radioprotection*.

Documents disponibles à l'adresse : <https://www.otimroepmq.ca/membres-et-etudiants/dp-et-inspection/normes-de-pratique-lignes-directrices/>

Scallon, G. (s.d.). Évaluer pour faire apprendre dans une approche par compétences. Université Laval.

Université Laval (2022). *Taxonomie de Bloom révisée* (domaine cognitif).

Université TÉLUQ (2022). *Taxonomie de Bloom révisée (Anderson et al.)*, Wiki-TEDIA